

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Band: - (1946)
Heft: 4

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Textiles suisses à l'étranger

Dans tous les magasins spécialisés du monde, les textiles suisses occupent une place à part. Bien des commerçants profitent de cette faveur pour axer leur propre publicité sur les produits des industries suisses du textile. Nous reproduisons ici deux documents qui nous sont parvenus de l'étranger. L'un représente la vitrine d'un magasin de *Santiago du Chili* qui, avec un agrandissement d'une page en couleurs de notre revue (n° 3/1944), présente un récent arrivage de soieries suisses, dessins exclusifs, soit cravates, foulards, écharpes, etc. Un autre document nous est parvenu du Brésil. Une maison de *Sao-Paulo* a organisé une « Semaine suisse » en exposant dans son magasin, du centre de la ville, une inimaginable profusion de broderies suisses des meilleures maisons. Une engageante poupée en costume de Bernoise semble inviter la clientèle à entrer dans un jardin fleuri d'énormes et vapoureux nuages de blanches broderies.

NOTES ET CHRONIQUES

L'INDUSTRIE SUISSE ne connaît pas les entreprises gigantesques que l'on rencontre dans certains grands pays et qui comptent 20.000 ouvriers, 50.000 même ou plus encore. Bien que l'on puisse observer une certaine tendance des entreprises suisses à s'agrandir, l'augmentation du nombre des ouvriers, qui varie d'une branche à l'autre, reste modeste. Le nombre moyen d'ouvriers par entreprise a passé de 40 à 45 seulement de 1895 à 1944. Mais ce ne sont là que des chiffres moyens et nombre d'entreprises occupent davantage de main d'œuvre. La plus grande entreprise de Suisse — une fabrique de machines — occupait 13.151 ouvriers d'après le recensement industriel de septembre 1944. A la même époque la plus importante maison de l'industrie de la soie et de la rayonne comptait 3037 ouvriers et les chiffres correspondants étaient de 1348 pour l'industrie du coton, 3505 dans l'habillement et le perfectionnement des textiles, 962 dans l'industrie de la laine, plus de 482 dans celle du lin et plus de 178 dans celle de la broderie.

Il y a cinquante ans, les industries du textile occupaient la première place en Suisse, avec 50 % de tous les ouvriers. Cette proportion a passé à 24 % en 1944 (mais il ne faut pas oublier que l'industrie des machines, qui a pris en Suisse la première place, s'est beaucoup plus développée que les autres branches ces dernières années, par suite de la guerre). A mi-septembre 1944, les industries de la soie et de la rayonne occupaient 14.468 ouvriers, celles du coton

19.978, l'industrie de la laine 9104, celle du lin 2086, celle de la broderie 1745, les autres branches textiles 5183 et celles du vêtement 50.495 (contre moins de 1200 en 1895). Ces chiffres ont encore augmenté depuis, à la suite de la démobilisation de l'armée suisse et des circonstances économiques.

* * *

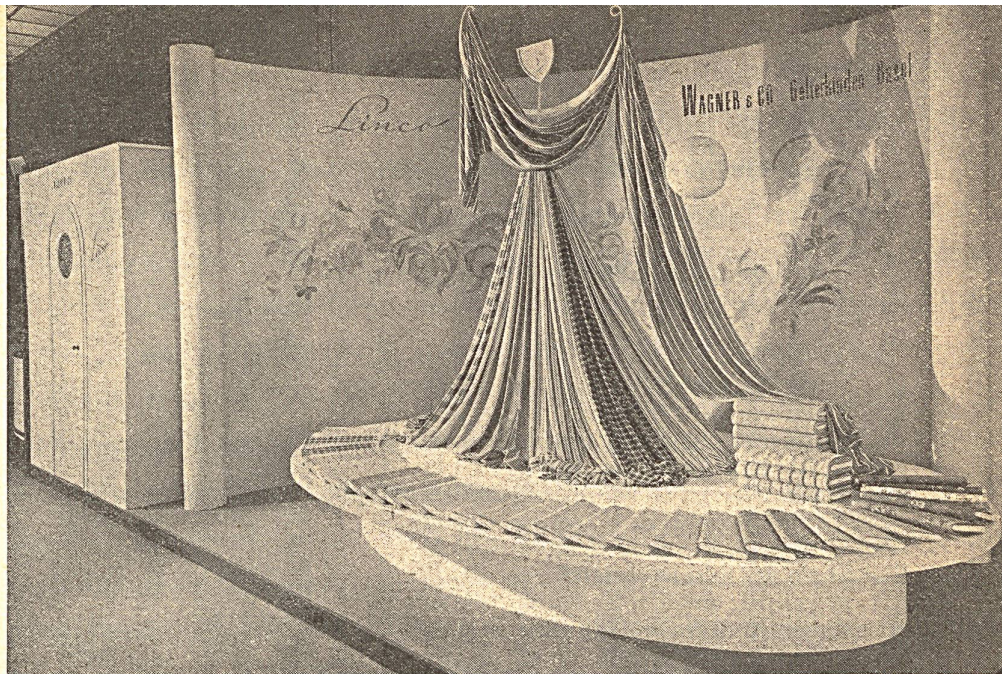
Nous donnons ci-dessous les chiffres de la statistique du commerce extérieur suisse concernant l'exportation des industries du textile et de l'habillement pour les trois premiers trimestres de 1946.

Branches	Valeurs des exportations par trimestres			Indices d'exportation janv. à sept. 1945 à 1946 (1938=100)	
	1er en millions de francs	2e	3e	1945	1946
Tissus de coton	6,0	6,0	9,9	4,3	14,6
Broderies	16,6	18,1	22,7	46,3	78,0
Schappe	0,4	0,5	0,6	1,8	13,1
Fils de soie artificielle	7,2	7,2	8,8	26,4	58,4
Etoffes de soie	57,9	61,6	68,9	111,9	278,9
Rubans de soie	3,1	3,8	4,1	61,0	114,9
Tissus de laine	0,5	1,5	1,4	1,5	96,9
Bonneterie et articles en tricot	4,0	6,1	8,0	57,0	233,9
Tresses de paille p. chapeaux	10,7	5,1	6,0	124,2	133,6
Chaussures					
en 1000 paires	102,7	139,9	151,6	15,5	41,7
en millions de francs	4,0	4,8	5,2		

* * *

Malgré la bonne marche des affaires au cours des deux dernières années, l'industrie suisse du tissage de la soie et de la rayonne n'a pas voulu étendre ou agrandir ses entreprises. Elle a profité cependant de

Nous reproduisons ici une photo du stand à la dernière Foire de Bâle de la maison *Wagner & Cie à Bâle* (anciennement *Gelterkinden*). Cette entreprise est bien connue pour ses tissus coton, rayonne et fibranne, unis, imprimés et tissés en couleurs. Sa spécialité est la rayonne *Linco*, solide à la lumière, à la cuisson et à la transpiration, pour blouses, chemises, lingerie.



la situation favorable pour rationaliser et mettre au point son appareil de production. Ces prévoyantes mesures permettront à l'industrie de passer plus facilement les périodes de dépression qui pourraient se présenter par la suite.

* * *

La commission professionnelle britannique qui a visité les fabriques suisses de machines textiles pour se rendre compte des derniers progrès accomplis par cette industrie a reconnu la haute qualité des métiers suisses, particulièrement pour le travail de la rayonne. Le degré de perfectionnement de ces machines, reconnu d'ailleurs par tous les experts étrangers, permet à l'industrie suisse des textiles de maintenir sa production à un niveau de qualité élevé.

* * *

Les journaux anglais ont parlé de cette députée travailliste aux Communes, qui refusa d'assister à une garden-party de la reine, parce qu'elle ne voulait pas se plier à l'étiquette qui imposait le port du chapeau. Après une grande agitation dans la presse et des protestations et rectifications des associations

de modistes, un journal, le *Daily-Express* mit un point final à l'affaire en qualifiant l'attitude de la députée de « geste insensé et peu féminin ». Cette histoire prouve que même chez le peuple le plus respectueux de la liberté individuelle, il est dangereux et vain de s'attaquer à des conventions qui ne sont réellement pas des prétextes à tracasseries, mais l'expression d'un savoir-vivre et d'une politesse innés, sans quoi les rapports sociaux seraient insupportables. Il nous plaît de voir que le souci de la bonne tenue vestimentaire ne se perd pas partout et c'est pourquoi nous tenons à le relever.

* * *

Grâce au concours d'une entreprise saint-galloise de broderies, l'Aide aux Enfants de la section de Saint-Gall de la Croix-Rouge suisse a pu faire parvenir aux femmes de l'île de *Walcheren* (Pays-Bas) les broderies et dentelles dont elles ornent leurs coiffes et dont elles manquaient depuis la guerre. C'est par des enfants hollandais venus en séjour en Suisse, que les milieux saint-gallois du textile furent rendus attentifs à ce cas et purent ainsi rendre service aux femmes de *Walcheren*, très attachées à leurs traditions nationales.

Syndicat suisse d'Exportation des Industries de l'Habillement

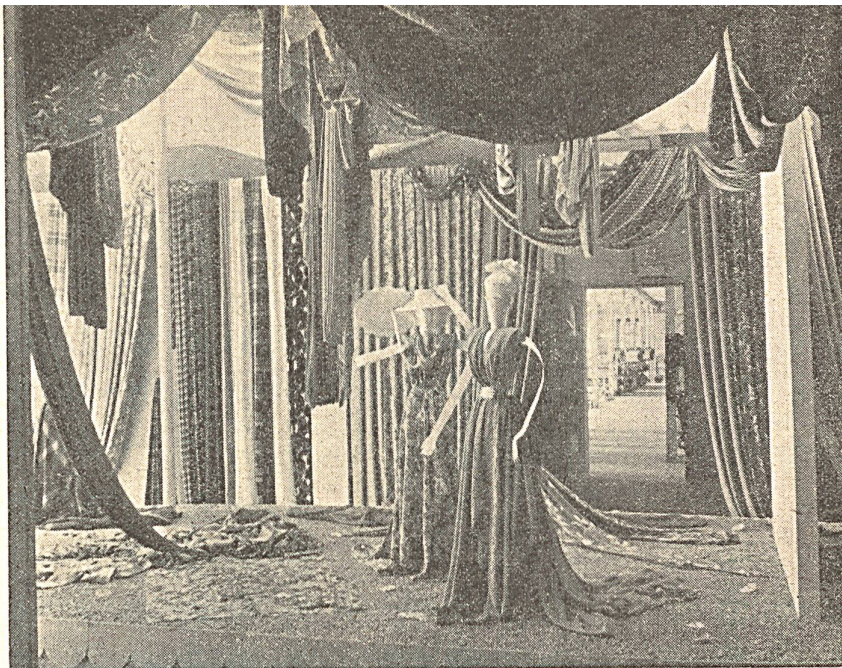
Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé que le présent cahier serait en grande partie consacré au « Syndicat suisse d'exportation des industries de l'habillement ». La rédaction de « Textiles Suisses » a été malheureusement obligée, pour des raisons techniques indépendantes de sa volonté, de modifier ses dispositions de sorte que c'est notre prochain numéro (1/1947) qui contiendra les pages consacrées à l'industrie de l'habillement. Nous aurons également l'occasion d'y parler de la 9^e semaine de l'exportation organisée par le « Syndicat », et qui va débiter à Zurich au moment où nous mettons sous presse.

Deux jubilés dans l'industrie de la soie

CET été, deux importantes entreprises de l'industrie suisse des soieries ont fêté le centième anniversaire de leur fondation. Il s'agit de la *Fabrique de Soieries ci-devant Edwin Naef S. A.* et des *Tissages de Soieries ci-devant Naef Frères S. A.*, tous deux à Zurich. L'analogie des raisons sociales n'est pas le fait du hasard; en effet, les entreprises en question ont toutes deux la même origine, le tissage de soie fondé en 1846 par Johann-Rudolf Naef. Une quarantaine d'années plus tard, les deux fils du fondateur se séparaient pour exploiter séparément les fabriques de l'entreprise.

Les maisons jubilaires ont fêté chacune leur premier siècle d'existence en associant leur personnel à l'événement. Les Tissages de Soieries ci-devant Naef Frères avaient organisé en outre une intéressante exposition rétrospective, que visitèrent, en même temps que la fabrique d'Affoltern (près de Zurich) dans laquelle elle se trouvait, une centaine d'invités qui prirent part, ensuite, à un déjeuner offert par la direction. Notre cliché représente un coin de l'exposition en question.

Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement dans un prochain numéro sur l'importante contribution à la production textile suisse que représentent les cent ans d'activité des entreprises jubilaires.



La « Condition de Soie » à Zurich

a fêté cette année son centenaire. Dans le bel ouvrage édité pour marquer cet anniversaire, l'auteur, M. Hans Jenny, a non seulement évoqué un siècle d'histoire de l'industrie zurichoise de la soie, à laquelle l'institution jubilaire a été étroitement mêlée, mais il est allé plus loin et a brossé un tableau complet de la vie de cette industrie en remontant forcément très haut, puisque c'est en 1237 que les premières affaires de soie grège furent traitées entre Côme et Zurich.

Après un déclin complet au début du XV^e siècle, le commerce et l'industrie de la soie reflourirent à Zurich et y connurent un extraordinaire développement, tout particulièrement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est de cette époque que date la fondation de la « Condition » par des industriels et commerçants zurichois que le développement de leurs affaires incita à entreprendre sur place une opération nécessaire, pour laquelle on avait recours jusqu'alors aux instituts étrangers (le premier en date avait été celui de Turin, ouvert en 1724).

La soie, en effet, est très hygroscopique et son poids varie sensiblement selon l'humidité de l'air ambiant. Il faut donc tenir compte de ce fait lors des transactions si l'on veut prévenir des contestations. La seule méthode donnant toute sécurité est précisément le « conditionnement ». Cette opération consiste à dessécher complètement des échantillons de la marchandise, pour déterminer la teneur de celle-ci en eau, ce qui permet de calculer le poids théorique

de la soie avec une teneur en eau de 11 %, norme admise internationalement.

La « Condition » de Zurich connut un rapide développement, en travaillant pour l'industrie locale et les affaires de transit — les bulletins qu'elle délivre sont reconnus internationalement — mais la première guerre mondiale, la crise qui débuta il y a une quinzaine d'années et la récente conflagration mondiale lui portèrent des coups sensibles, comme aussi la grande vogue des nouveaux textiles synthétiques. L'industrie zurichoise des soieries a cependant regagné de l'importance et l'on peut prédire qu'avec elle, la « Condition », dont elle ne saurait se passer, continuera sa profitable activité. En cent ans, cet institut, qui s'occupe également du décreusage, du titrage de diverses déterminations (résistance, torsion, etc.), du camionnage a conditionné environ 75 millions de kilos de soie. Si l'on admet que la perte de poids a été en moyenne de 0,7 %, on voit que le poids de la marchandise a été théoriquement diminué de 525.000 kilos, ce qui, au prix moyen de 60 francs le kilo, donne une somme de 31,5 millions de francs épargnée par les acheteurs, au prix de 7 millions de francs de taxes. Nous sommes obligés par le manque de place de borner là notre résumé de l'intéressant ouvrage commémoratif, fort bien documenté, clairement conçu et excellemment présenté; nous espérons toutefois pouvoir revenir bientôt sur l'intéressante activité de l'entreprise zurichoise de conditionnement.

CH.

Index des annonceurs et des maisons mentionnées dans la partie rédactionnelle

Index of Advertisers and Firms contributing to the Editorial Features of this Number

Indice de los anunciantes y de las casas mencionadas en las páginas de texto

Verzeichnis der Inserenten und der im redaktionellen Teil erwähnten Firmen

BAS ÉLASTIQUES, SOUTIEN-GORGE, GAINES — RUBBER STOCKINGS, BRASSIERES, GIRDLES — MEDIAS ELASTICAS, SOSTENES, FAJAS — GUMMISTRÜMPFE, BÜSTENHALTER, SCHLÜPFER

M. Biedermann & Cie S. A., Zurich	75, 90
Walter Kundt, Elgg	24
Paul Virchaux, St-Blaise	87

BOUTONS — BUTTONS — BOTONES — KNÖPFE

Grämiger Frères S. A., Bazenheid	107
Kaspar Humbel, Uetikon a. See	80
Rix S. A., Zurich	107

BRODERIES ET DENTELLES — EMBROIDERIES AND LACES — BORDADOS Y ENCAJES — STICKEREIEN UND SPITZEN

Altoco S. A., St-Gall	94
Emile Anderegg S. A., Weinfelden	52, 89
Bischoff & Muller S. A., St-Gall	49, 97
Eisenhut & Cie, Gais	52, 98
Forster Willi & Cie, St-Gall	96
Robert Halter S. A., St-Gall	91
Theodor Locher, St-Gall	96
E. Mettler-Muller S. A., Rorschach	52, 91
L. B. Meyer & Cie, St-Gall	50
Jul. Michel & Cie, Zurich	51
A. Naef & Cie, Flawil	95
Reichenbach & Cie, St-Gall	10, 50
Jacob Rohner S. A., Rebstein	53
Sailer & Schoensleben, St-Gall	54
B. Schoenenberger & Cie, St-Gall	91
Walter Schrank & Cie, St-Gall	32
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall	94
S. A. ci-devant Tobler Frères & Cie, Teufen	94
Hugo Wachs & Cie, St-Gall	101

COLORANTS — DYESTUFFS — COLORANTES — FARBSTOFFE

Ciba, Société Anonyme, Bâle	IV
-----------------------------	----

CONFECTION — READY-MADE CLOTHES — CONFECCION — KONFEKTION

CHEMISES — SHIRTS — CAMISAS — HEMDEN

Adler S. A., Genève	92
Emile Anderegg S. A., Weinfelden	89
Karl Bruderlin, Gelterkinden	90
Arthur Guex S. A., Zurich	88
Franz Heusser, Zurich	28, 74
Kleinberger & Cie, St-Gall	28
E. Kneubuhler, Zofingue	108
Walter Kriesemer & Cie, St-Gall	88
F. Kurt S. A., Olten	86
Hermann Nettelstroth, Olten	21
Respolco S. A., Zurich	108
Sanco S. A., Zurich	105
Schaub & Cie, Zofingue	103
Schellenberg, Sax & Cie S. A., Trubbach	105
S. A. Jacob Scherrer, Romanshorn	87
Société des Ateliers Modernes S. A., Lausanne	103

CRAVATES — NECKTIES — CORBATAS — KRAWATTEN

Ametco S. A., Zurich	30
Ferrin, Valon & Cie, Genève	67, 99
Hans Kägi & Cie, Zurich	92
S. Kirschner, Zurich	67, 108
Charles Malignon, Genève	67, 84
Anthime Mouley S. A., Genève	99
Ernest Reinhard, Zurich	108
E. Vonwiller, Zurich	105
A. & H. Zivi S. A., Genève	32, 67

ÉCHARPES ET CARRÉS — SQUARES AND SCARVES — CUADRADOS Y ECHARPES — SCHÄRPEN UND VIERECKTÜCHER

Ametco S. A., Zurich	30
F. Blumer & Cie, Schwanden	15
Albin Breitenmoser S. A., Appenzell	98
Rud. Eichenberger, Bâle	68
Ferrin, Valon & Cie, Genève	67, 108
Filtex S. A., St-Gall	99
Christian Fischbacher Co., St-Gall	8
J. Kreier-Baenziger's Erben, St-Gall	14
Anthime Mouley S. A., Genève	55
Sager & Cie, Dürrenäsch	99
	103

Siber & Wehrli S. A., Zurich	2
Stoffel & Cie, St-Gall	30
Arthur Vetter, Zollikon	102
Vischer & Cie, Bâle	100
A. & H. Zivi S. A., Genève	32

ÉCOLE DE MODE — FASHION-SCHOOL — ESCUELA DE MODA — MODESCHULE

Ecole de mode Friedmann, Zurich	29
---------------------------------	----

ENCRE A MARQUER LES TISSUS — MARKING INKS FOR TEXTILES — TINTAS PARA MARCAR LAS TELAS — SIGNIERTINTEN FÜR GEWEBE

E. Braendle, Staefa	11
---------------------	----

FIBRANNE ET RAYONNE — STAPLE-FIBRE AND RAYON — FIBRANA Y RAYÓN — ZELLWOLLE UND KUNSTSEIDE

Feldmühle S. A., Rorschach	19
Société de la Viscose suisse S. A., Emmenbrücke	23

FILES — YARNS — HILADOS — GARNE

Bäumlin, Ernst & Cie, St-Gall	107
Max Billeter & Cie, Kusnacht (Zurich)	101
Boppart & Cie, Goldach	104
Ernest Braschler, Zurich	31
E. Mettler-Muller S. A., Rorschach	107
Salzmann & Cie, St-Gall	85
Société Industrielle pour la Schappe, Bâle	III
Textil-Export S. A., St-Gall	75, 104
R. Zinggeler, Zurich	93
Zwicky & Cie, Wallisellen	106

FILS, RUBANS ET TISSUS ÉLASTIQUES — ELASTIC YARNS, RIBBONS AND FABRICS — HILOS, CINTAS Y TEJIDOS ELASTICOS — ELASTISCHE FÄDEN, BÄNDER UND GEWEBE

Ganzoni & Cie S. A., Winterthur	81
Oscar Haag, Kusnacht-Zurich	25, 74

FILS A COUDRE — SEWING THREADS — HILOS DE COSER — NÄHFÄDEN

E. Mettler-Muller S. A., Rorschach	107
Zwicky & Cie, Wallisellen	106

GARNITURES EN MÉTAL — METALTRIMMINGS — GUARNICIONES EN METAL — METALLGARNITUREN

Burgin & Cie S. à r. l., Schaffhouse	76
--------------------------------------	----

MONTRES — WATCHES — RELOJES — UHREN

Manufacture des Montres Doxa, Le Locle	102
--	-----

MOUCHOIRS — HANDKERCHIEFS — PAÑUELOS — TASCHENTÜCHER

Albin Breitenmoser S. A., Appenzell	98
Christian Fischbacher Co., St-Gall	14
Charles Gorini, St-Gall	98
Joseph Heeb S. A., Appenzell	13, 54
Hirzel & Cie S. A., Zurich	80
Honegger & Cie S. A., St-Gall	91
Kleinberger & Cie, St-Gall	6
J. Kreier-Baenziger's Erben, St-Gall	55
Oertle & Cie, Teufen	98
Sailer & Schoensleben, St-Gall	54
B. Schoenenberger & Cie, St-Gall	91
Stoffel & Cie, St-Gall	30, 56
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall	94
S. A. ci-devant Tobler Frères & Cie, Teufen	94
Hugo Wachs & Cie, St-Gall	101

OUATE ET OUATINE — WADDING AND COTTON-WOOL LINING — HUATA Y HUATINA — WATTE UND WATTIELINE

Edouard Grossmann-Appert, Thalwil	106
-----------------------------------	-----

RUBANS — RIBBONS — CINTAS — BÄNDER

De Bary & Cie S. A., Bâle	17
Sager & Cie, Dürrenäsch	103
W. Sarasin & Cie S. A., Bâle	102
Senn & Cie S. A., Bâle	24
Vischer & Cie, Bâle	100

TAPISSERIES DE STYLE

Striga S. A., Bâle	24
--------------------	----

TISSUS DE COTON, LAINE, SOIE, RAYONNE ET FIBRANNE — COTTON, WOOL, SILK, RAYON AND STAPLE-FIBRE FABRICS — TEJIDOS DE ALGODON, LANA, SEDA, RAYON Y FIBRANA — STOFFE AUS BAUMWOLLE, WOLLE, SEIDE, KUNSTSEIDE, ZELLWOLLE			
Albrecht & Morgen, St-Gall	6	Paul Schafheitle & Cie, Zurich	32
Ametco S. A., Zurich	30	R. Scheller & Cie, Zurich	8
Emile Anderegg S. A., Weinfelden	89	Schlegel & Cie, Bâle	22, 59
Appenzeller-Herzog & Cie, Staefa-Zurich	12	Schneidinger Frères, Zurich	26
Weberei Azmoos, Azmoos	66	Robt Schwarzenbach & Cie, Zurich	3
Jacob Baenziger S. A., St-Gall	12	Schwob & Cie S. A., Berne	28
S.-J. Bloch Fils & Cie S. A., Zurich	59, 81	Tissages Réunion Sernftal, Engi	66
Burgauer & Cie S. A., St-Gall	25	Siber & Wehrli S. A., Zurich	2
Emar S. A., Zurich	81	Tissage Sirnach, Sirnach	22
Les Fils de Adolf Fenner, Zurich	26	Stehli & Cie, Zurich	9
Filtex S. A., St-Gall	8, 64	Stoffel & Cie, St-Gall	30, 56
Christian Fischbacher Co., St-Gall	14	S. A. Stunzi fils, Horgen	79
Gattiker & Steinmann, Richterswil	4	Taco S. A., Zurich	7
Charles Gorini, St-Gall	98	Hugo Wachs & Cie, St-Gall	101
Grieder & Cie, Zurich	29	Wagner & Cie, Gelterkinden	17
Berthold Guggenheim, Zurich	22, 59	Weisbrod-Zürcher Söhne, Hausen a. A.	12
Les Fils de Guggenheim-Einstein, Zurich ..	26	M. Weiss & Cie S. A., Zurich	30
H. Gut & Cie S. A., Zurich	27	Baumwollspinnerei & -Weberei, Wettingen ..	21
Hugo Gutmann, Zurich	84		
J. U. Gygli, Zoug	25	TRESSSES DE PAILLE — STRAW BRAIDS —	
Haas & Cie, Zurich	29, 61	TRENZAS DE PAJA — STROHGEFLECHTE	
Hausammann & Cie, Winterthour	20, 62, 65	Association argovienne des fabricants de tresses de paille, Wohlen	82
Heer & Cie S. A., Thalwil	57, 11	M. Bruggisser & Cie S. A., Wohlen	70
Hirzel & Cie S. A., Zurich	80	Georges Meyer & Cie S. A., Wohlen	71, 83
Honegger & Cie S. A., St-Gall	6	Staeger & Cie S. A., Villmergen	72
Max Kirchheimer, Zurich	6	Otto Steinmann & Cie S. A., Wohlen	69, 77
J. Kreier-Baenziger's Erben, St-Gall	99		
Erwin Landolt S. A., Zurich	55	TRICOTS ET JERSEYS — KNITWEAR AND JERSEYS —	
Mettler & Cie S. A., St-Gall	1, 84	PRENDAS DE PUNTO Y JERSEYS — TRICOTS UND JERSEYS	
S. A. A. & R. Moos, Weisslingen	16, 63	Ametco S. A., Zurich	30
Fabrique de soieries ci-devant Edwin Naef S. A., Zurich ..	5	Calida S. A., Sursee	89
Tissages de Soieries ci-devant Naf Frères S. A., Zurich ..	18, 58	Egger, Eisenhut & Cie, Aarwangen	101
Ostertag, Hausamann & Cie, Zurich	100	Hochuli & Cie, Safenwil	74, 90
Palma & Cie, Zurich	31	H. Kiene, Kreuzlingen	86
Rayonseta S. A., Zurich	31, 61	Tricotage Suisse Lehmann S. A., Langenthal	86
Reichenbach & Cie, St-Gall	10	Lion & Cie, Kreuzlingen	89
Sager & Cie, Dürrenäsch	103	Manufactures de Bas Réunies S. A., Flawil-St-Gall	80
Gottfried Schaeerer, Zurich	10	Johann Muller S. A., Strengelbach	100
		Ruegger & Cie, Zofingue	88
		Ruepp & Cie S. A., Sarmenstorf	73
		Schaub & Cie, Zofingue	103
		Yvel S. A., Zurich	87

Renseignements sur la production suisse:

Office Suisse d'Expansion Commerciale : Zurich, Börsenstrasse 10, et Lausanne, Place de la Riponne 3.

Association pour le développement du commerce extérieur; donne gratuitement des renseignements sur la production suisse et met en rapport acheteurs et fabricants. Edite diverses publications : voir page 78.

Le film « Tous les chapeaux du monde » montre la fabrication des tresses de paille de Wohlen. Le film « La fibranne, produit suisse » illustre la fabrication des fibres textiles synthétiques, c'est-à-dire de la rayonne et de la fibranne, et leurs possibilités d'utilisation. Le film « Magie moderne » donne un aperçu du travail dans un grand établissement d'apprêtage et de finissage des textiles. Demandez les conditions de présentation.

Agences commerciales à l'étranger de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale :

Afrique du Nord. — **Alger :** Office Suisse d'Expansion Commerciale, 3, rue Edmond-Adam.
Espagne. — **Madrid :** Delegación en España de la Oficina Suiza de Expansión Comercial, Alcalá Galiano 4.
Proche-Orient (Syrie, Liban, Irak, Chypre). — **Beyrouth :** Office commercial suisse pour le Proche-Orient, B. P. 809.

Chambres de commerce suisses à l'étranger :

Belgique : Bruxelles, rue du Congrès 1.
France : Bureau Central à Paris, 16, av. de l'Opéra. Autres sièges à **Lyon :** 44, rue Molière; **Marseille :** 7, rue d'Arcole; **Besançon :** 30, av. Carnot; **Bordeaux :** 18, Cour Xavier Arnozan; **Lille :** 22, rue de Tournai.

Légations et consulats de Suisse dans tous les pays du monde.

Où s'abonner aux « Textiles Suisses » ?

Tout abonnement aux « Textiles Suisses » peut être souscrit auprès des agences commerciales de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale (voir ci-dessus), ou à l'une ou l'autre des adresses ci-après :

France : Chambre de commerce suisse, Paris et ses sections (voir ci-dessus).

Portugal : Lisbonne, R. E. Fischer, rue Rodrigues Sampaio, 158.

Suisse : Lausanne, Office Suisse d'Expansion Commerciale, case postale 4.

Turquie : Istamboul, Librairie Hachette, Poste centrale.

Tchécoslovaquie : Prague XII, Agence de journaux Orbis, Stalinova 46. Bratislava, « Journal », Radlinského 51.

Pour les pays où il n'y a pas d'agences ou ceux pour lesquels nous n'avons pas mentionné d'intermédiaires, prière de s'adresser aux Chambres de commerce suisses, aux légations ou consulats de Suisse, ou encore écrire à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, case postale no 4, Lausanne, qui renseignera.